



**Remise des diplômes et bachelors 08.10.2014 – Haute école de travail social  
Givisiez**

**Discours de la remise du prix de Trait d'Union, association pour la promotion  
de l'action sociale dans le canton de Fribourg**

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs les professeurs,  
Chères et chers étudiants et étudiantes,

Pour la troisième fois cette année, notre association, Trait d'union, remet un prix à un travail de bachelor de la Haute école de Travail social.

Trait d'union est une association qui vise à promouvoir l'interconnaissance des professionnel-le-s du social. Cela se pratique par des visites d'institutions, des débats et des présentations, toujours suivis de moments conviviaux qui ont pour but de souder et faire échanger entre eux les professionnel-le-s du social

Une de nos actions a d'ailleurs été faite en étroite collaboration avec vous, M. le Conseiller d'Etat, le 19 mai 2010, lors d'une rencontre entre les groupes politiques du Grand Conseil et les membres de notre association, action qui a laissé d'ailleurs un bon souvenir des échanges de vues.

Trait d'Union participe aussi aux consultations des projets de loi visant le secteur social.

Fondée en 2006, Trait d'Union compte aujourd'hui plus de 100 membres et permet aux étudiants de la HES, lors des stages, de participer gratuitement aux actions qui sont organisées. L'association rassemble les professionnel-les francophones du canton de Fribourg, les alémaniques ayant depuis longtemps l'association sœur, VSD, sur laquelle d'ailleurs nous avons pris modèle.

Vous trouverez tous les renseignements sur notre association sur le site [www.trait-dunion.ch](http://www.trait-dunion.ch). Des flyers seront aussi à votre disposition pendant l'apéritif.

Une des activités de Trait d'Union est aussi de promouvoir un travail de bachelor. Un comité de lecture a donc été constitué, dont je fais partie, et lit un certain nombre de travaux dans le but d'attribuer un prix au plus près des préoccupations de l'association de terrain que nous représentons.

Les critères pour le prix sont au nombre de deux :

- d'abord un travail de bachelor qui favorise le fait que les auteurs se positionnent par rapport au soutien des populations étudiées, défendant une approche non stigmatisante comme l'autodétermination, l'égalité ou l'intégration ;
- ensuite un travail promouvant une action sociale concertée entre les professionnelles des différents champs.

Il est réjouissant de constater que ce thème est traité par un certain nombre de travaux. La collaboration avec le milieu médical, le milieu scolaire ou encore avec les usagers eux-mêmes est mise en avant. Réunir les deux critères est toutefois une gageure qu'il n'est pas facile de relever. Parler de nous, sociaux, collaborant ensemble, et de nos clients, nos usagers de manière autodéterminante n'est de loin pas facile. Et pourtant, un travail social qui se saurait aussi important que ses usagers et usagères, ni plus ni moins, est peut-être une condition pour parvenir à davantage de cohésion sociale...

Cette gageure, elle l'a réussie !

Il s'agit de

**Madame Anna Chappuis**  
***avec son travail***  
**« Flics et éducateurs de rue... Un travail en commun ? ».**

Le comité de lecture a qualifié le travail de Madame Chappuis de « nouveau », « frais », « intéressant » et « plaisant ».

Au-delà de ces qualificatifs sur sa facture, le travail a le mérite de parler d'un sujet délicat. Mettre en parallèle le travail de la police avec celui des travailleurs sociaux est souvent un tabou, car la profession par définition n'aime pas qu'on dise d'elle qu'elle fait du contrôle social. Pourtant, dans sa fonction de repères, de lien avec les plus démunis, les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales restent un puissant facteur d'ordre social. Quoi de plus normal alors qu'ils travaillent avec les policiers et policières, qui ont un rôle de contrôle peut-être plus évident... et un rôle social indéniable mais souvent moins connu.

Il a semblé au comité de lecture que ce travail mériterait d'être diffusé au sein de la profession, car il nous a vraiment appris quelque chose. Dans ce sens, le critère de mettre en avant la collaboration est atteint, même plus que ça puisqu'il sort des domaines traditionnels du social.

Par rapport aux jeunes qui sont les vrais clients de ces travailleurs sociaux « hors les murs » comme on les appelle, Mme Chappuis a réussi à nous en parler ou plutôt à faire en sorte que les professionnelles qu'elle interrogeait nous en parle. Et c'est ainsi que l'on voit passer quelques fragments de la vie dans la rue, avec ses menaces, les menaces pour la société et la collaboration entre les instances de l'Etat.

Finalement, il a été dit aussi que ces « éducateurs de rue » avaient vraiment une position d'assistant sociaux. Ce dernier point est un clin d'œil car la collaboration la plus

difficile est parfois entre ces deux professions. En ce sens aussi, le travail de Mme Chappuis pourrait nous apprendre quelque chose...

Je terminerai en vous souhaitant à vous, nouveaux et nouvelles professionnel-les, beaucoup de plaisir dans votre carrière, beaucoup de collaborations fructueuses et la chance de savoir reconnaître l'être humain partout, toujours, dans les populations que nous aidons et cela même si le temps et les moyens nous manquent parfois cruellement.

Bonne soirée, belle fête...

Catherine Nusbaumer et Caroline Affolter, 8 octobre 2014